

DEC183008INSU

Décision portant nomination de Monsieur Daniel SAUTER aux fonctions de chargé de mission institut (CMI)

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de Président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Daniel SAUTER, directeur de recherche 2nde classe au CNRS, est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU), à compter du 01/01/2019 au 31/12/2020 pour 25% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet d'assurer pour le DAS du domaine Terre Solide de l'Institut National des Sciences de l'Univers du CNRS le suivi des activités de recherche en géosciences marines. Il assure également le suivi des relations avec les partenaires du domaine des Sciences de la mer des Géosciences (Ifremer, IRD, Shom, BRGM). Il suivra plus particulièrement le développement des travaux de recherche sur les ressources minérales sous-marines. Par ailleurs, il assurera le suivi du comité thématique (CT2) couplage terre interne et externe (prospective et programmes) ainsi que de celui du programme Marges avec nos partenaires académiques et industriels.

Pour l'exercice de cette mission, Daniel SAUTER demeure affecté à « Institut de Physique du Globe de Strasbourg » (UMR7516 – IPGS), Université de Strasbourg, IPGS – UMR7516, 5 rue René Descartes, 67084 STRASBOURG.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **01 FEV. 2019**

Pour le président-directeur général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain SCHUHL



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 49 13

DEC190678DR10

Décision portant nomination de Mme Andréa CATTANI aux fonctions d'ingénieure régionale de prévention et de sécurité de la délégation Alsace**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 donnant délégation de signature à M. Patrice SOULLIE délégué régional pour la circonscription Alsace notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'agrément du coordonnateur national de prévention et de sécurité du CNRS ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

Mme Andréa CATTANI, ingénieure d'étude, est nommée, à compter du 3 avril 2019, ingénieure régionale de prévention et de sécurité de la délégation Alsace en remplacement de M. Kevin GEIGER appelé à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le

13 FEV. 2019

Pour le président - directeur général et par délégation,
Le délégué régional
Patrice SOULLIE

